



N°15-06-38

L'an deux mil quinze, le vendredi 26 juin à 18 heures 30, le Conseil de Communauté s'est réuni sous la présidence de Monsieur Christian LEROY, Président, suite à la convocation en date du 16 juin 2015.

Présents :

Mesdames LHERMITTE M.P. ; POULAIN P. (pouvoir de E. RITAINE) ; DOURIEZ D. ; DELRUE J. (pouvoir de D. FOURNIER) ; DEGREMONT F. ; BERQUEZ M.L. (pouvoir de G. COLIN) ; BOIN E. ; LEMAIRE C.

Messieurs PRUVOST M. ; DEVIGNE A. ; ALLOUCHERY J.M. ; BOUFFART J. ; DUWAT A. ; GARDIN J. ; LHEUREUX M. ; CRETON S. ; GARENAUX M. ; BRUGGEMAN M. (pouvoir de R. PIRET) ; DELATTRE J. (pouvoir de N. DE JONGHE) ; MONFAIT D. ; CROQUELOIS J.M. ; DUFOUR O. ; CLABAUT A. ; MAGERE M. ; WALLET B. ; LANCE R. ; WAUQUIER A. ; COYOT J.C. ; WAVRANT M. ; CORDIER A. ; BACQUET J. ; GALLET J.M. ; EVRARD D. (pouvoir de C. TELLIER) ; LEFEBVRE S. ; FOURRIER B. ; DELATTRE G. ; DELANNOY J. ; DEVIGNE G. ; OTTEVAERE D. ; WYCKAERT G. ; BEE D.

Absents excusés :

Mesdames POURCHEL I. ; CARVALHO H. ; PIRET R. (pouvoir à M. BRUGGEMAN) ; RITAINE E. (pouvoir à P. POULAIN) ; DE JONGHE N. (pouvoir à J. DELATTRE).

Messieurs FRANQUE G.A. ; GUILLEMANT S. ; FOURNIER D. (pouvoir à J. DELRUE) ; COLIN G. (pouvoir à M.L. BERQUEZ) ; DENUNCQ R. ; TELLIER C. (pouvoir à D. EVRARD).

Absents :

Madame WESTENHOEFFER V.

Messieurs VASSEUR C. ; SAGNIER F. ; CHARLEMAGNE V.

Monsieur Mathieu PRUVOST est élu secrétaire.

**OBJET : PLU_i – SIGNALEMENT ET DIAGNOSTIC DU PATRIMOINE BATI DES 36
COMMUNES DE LA CCPL – CONVENTION AVEC LE COMITE D'HISTOIRE
DU HAUT PAYS**

Rapporteur : Didier BEE

Par délibération n° 15-02-01 du 12 Février 2015 la Communauté de Communes du Pays de Lumbres a prescrit l'élaboration de son Plan Local d'Urbanisme Intercommunal.

Contexte

En complément des interventions détaillées des différents partenaires, la communauté de communes souhaite externaliser une mission de signalement et de diagnostic du patrimoine bâti, des 36 communes la composant.

Détail des prestations

Etape 1 – Repérage sur le terrain du patrimoine bâti dans son ensemble, digne d'intérêt dans son contexte géographique, sur les plans de l'architecture et de l'histoire.

Documents produits :

- Base photographique pour chaque commune
- Tableau synthétique pointant les sites remarquables, les sites identitaires, le bâti à considérer et le patrimoine en péril, pour guider les élus quant aux patrimoines à intégrer dans les documents du PLUi.

Etape 2 – Recherches bibliographiques et archivistiques sur le patrimoine repéré (archives départementales, communales, diocésaines)

Documents produits :

- Tableau d'inventaire général listant et analysant le patrimoine repéré

Etape 3 – Etablissement de fiches de préconisation conjointement avec l'AUD de Saint-Omer ou le bureau d'études.

Etape 4 – Rédaction d'une synthèse générale sur le patrimoine de la Communauté de Communes du Pays de Lumbres, pouvant faire l'objet d'une édition tout public

Coût estimatif

Le coût de la mission est estimé à 14.100 €.

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité, **ACCEPTE** les dispositions énoncées ci-dessus et **AUTORISE** le Président à signer tous documents relatifs à cette affaire.

Pour extrait conforme.

Le Président,

